

Portes Infos

Le journal - N° 25 - Juillet-Août 2011

LE PÉRIMÈTRE DE L'AGGLOMÉRATION
EN DÉBAT p 8-9



PHOTO DE COUVERTURE :
4^{ÈME} FÊTE CHAMPÊTRE p 10-11

Services

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

| | |
|----------------------|----------------|
| Accueil | 04 75 57 95 00 |
| Télécopie (ou fax) | 04 75 57 95 12 |
| Etat-civil | 04 75 57 95 02 |
| Fax état-civil | 04 75 57 95 08 |
| Services techniques | 04 75 57 95 20 |
| Fax Serv. techniques | 04 75 57 95 36 |
| Ateliers municipaux | 04 75 57 75 70 |
| Service de l'eau | 04 75 57 95 26 |
| Cabinet du maire | 04 75 57 95 15 |
| Police municipale | 04 75 57 95 17 |

Site Internet de la commune :

www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

La Structure multi-accueil petite enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain
Tél. : 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil

Le mardi de 14h à 17h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale et conseil conjugal sur rendez-vous : 04 75 57 83 79
Permanences :

- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

M.J.C. CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 18 h 30. Fermeture le jeudi matin. Tél. : 04 75 57 00 96

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90.

En dehors de ces heures, faire le 17.

PHARMACIES DE GARDE

JUILLET

Samedi 23, lundi 25 : Chœur

Samedi 30 : Les Cèdres

AOÛT

Lundi 1^{er} : Les Cèdres

Samedi 6, lundi 8 : Gauthier

Samedi 13 : Chœur

Samedi 20, lundi 22 : Les Cèdres

Samedi 27, lundi 29 : Gauthier

SEPTEMBRE

Samedi 3, lundi 5 : Chœur

Samedi 10, lundi 12 : Les Cèdres

Samedi 17, lundi 19 : Gauthier

Samedi 24, lundi 26 : Chœur

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé
rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80

(sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48,

1^{er} et 3^e mercredi du mois

de 14 h à 16 h

Femmes solidaires 04 75 57 02 41,

2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre de vie) 04 75 72 41 49,

1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2^e étage.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier, maire.

Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le samedi de 7 h à 11 h 30

Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde, 2^e adjoint.

(Art, culture, animation, jeunesse), sur rendez-vous au : 04 75 57 95 15

Claude Campagne, 3^e adjoint.

(Sport, vie associative), le jeudi de 18 h à 19 h 30

Jocelyne Couriol, 4^e adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), sur rendez-vous le mercredi de 16 h à 18 h au 04 75 57 95 15

Jean-Michel Bochaton, 5^e adjoint.

(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

Martine Guillermin, 6^e adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge, 7^e adjoint.

(Finances, personnel communal), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb, 8^e adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard Merland,

conseiller municipal délégué. (Enseignement), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard,

conseiller municipal délégué. (Travaux et marchés publics)

Magazine d'informations municipales.

Directeur de la publication :

Pierre Trapier.

Journaliste, rédaction et photos :

Bernard Fillet.

Conception graphique et mise en page :

Agnès Molières.

Photos de couverture et de dossiers :

Yann Etienne.

Imprimerie : Public Imprim,

tél. : 04 72 50 31 58.

Distribution : Distribal Chomel Patrick,

tél. : 04 75 41 37 34

Continuons d'agir ensemble !

Loin de toutes manœuvres politiciennes, la proximité est une exigence unanime des citoyens portois dans laquelle je m'inscris résolument. Le maire que je suis s'emploie à défendre la démocratie locale au cœur d'une intercommunalité à taille humaine où le citoyen se retrouve.

À contrario, en voulant une nouvelle communauté d'agglomération de 59 communes en lieu et place de celle créée au 1^{er} janvier 2010 réunissant un bassin de vie de 11 communes ⁽¹⁾, le Préfet applique la réforme des collectivités territoriales décidée par Nicolas Sarkozy.

Sur une réforme de cette importance qui bouleverse "l'architecture" territoriale en éloignant les lieux de décision des citoyens, le Président de la République aurait dû organiser un référendum national. Il ne l'a pas voulu, car sur cette question qui démantèle toutes les lois de décentralisation, le verdict des citoyens aurait été sans appel.

La délibération que j'ai proposée au conseil municipal du 27 juin appelant à donner un avis défavorable à la proposition du représentant de l'Etat a été rejetée d'une voix. Ceci étant dit, cet épisode s'inscrit dans le nécessaire débat démocratique dont j'ai toujours dit qu'il était ma priorité avec la volonté jamais usurpée d'y associer en toutes circonstances les portois.

Ce vote dont la droite municipale revancharde voudrait faire ses "choux gras" n'entame en rien la cohésion de la majorité municipale qui est au travail.

L'équipe que j'anime et sur laquelle je m'appuie restituera dans le prochain Portes-Infos le bilan de ses réalisations à mi-mandat.



C'est le résultat d'un engagement collectif et d'une équipe dont je suis fière, qui inscrit son action quotidienne au service de tous les portois.

(1) le choix en faveur de l'intercommunalité engage durablement les communes qui dès lors ne peuvent plus intervenir, sous quelque forme que ce soit, dans les domaines transférés à la communauté d'agglomération.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Commémoration du 8 juillet 1944

Le maire souligne le rôle exemplaire des cheminots dans la résistance

Le 8 juillet est un jour empreint d'une particulière gravité dans la commune. On y commémore en effet le massacre par les nazis de trente otages du fort de Montluc, au dépôt SNCF.

Le 6 juillet 1944, les maquisards de Paul Bernard, rattachés au groupe cretois du commandant Pons font sauter huit locomotives au dépôt SNCF de Portes. Les cheminots alle-



mands vont se réfugier dans l'immeuble administratif où une bombe explose peu après. L'immeuble s'effondre faisant 15 tués dont 3 Français, Gabriel Prévost, Victor Kuhn et Albert Benzo. Deux jours plus tard, en représailles, les Allemands amènent de la prison du fort de Montluc à Lyon, 30 otages. Ils sont fusillés contre un mur du dépôt.

C'est face à ce mur et ensuite à la stèle où leurs noms sont gravés sans que la lime du temps n'ait pu les effacer ni de la pierre ni de la mémoire que des cérémonies sont organisées chaque année.

Avant le dépôt de gerbes de l'ANACR (Association nationale des anciens combattants et amis

de la Résistance) de l'ANCAC (Association nationale des cheminots anciens combattants), du Comité d'entente et de liaison des anciens combattants portois, de la municipalité et des anciens combattants SNCF Drôme-Ardèche, Guy Debard revint sur le sacrifice des cheminots et cita le nom de ceux morts pour la France dont leur nom est gravé sur le mur des fusillés.

Le maire, Pierre Trapier, rappela à son tour le rôle exemplaire des cheminots dans la Résistance, agents de renseignements précieux, distributeurs et diffuseurs de matériels, saboteurs de la logistique allemande. Ils en ont d'ailleurs payé un prix très fort, comme le souligna le maire, rappelant que 1100 furent tués en déportation et 2361 en service ou hors service.

En ce sens les cheminots furent la catégorie professionnelle la plus durement touchée.

Commémoration de l'Appel du 18 juin

Le 71^{ème} anniversaire de l'appel à la résistance du général de Gaulle, en exil à Londres, a été commémoré le samedi 18 juin au monument aux morts, square Capitaine René Ladet. Après les dépôts des gerbes de l'association "Fidélité au Général de Gaulle", du comité d'entente et de liaison

des anciens combattants et de la municipalité, Claude Campagne fit la lecture du message du ministre de la Défense et des anciens combattants. Après le discours de Guy Debard, président du comité d'entente, le maire, Pierre Trapier, rappela les faits qui amenèrent le général de Gaulle à s'exiler,



à savoir les prémices de la collaboration mis en place quelques jours avant par le maréchal Pétain.

Hommage aux sapeurs-pompiers disparus



Le samedi 18 juin, à la caserne Henri Béranger s'est déroulé, dans le cadre de la journée nationale des sapeurs-pompiers, un hommage aux sapeurs-pompiers disparus en service commandé.

Une gerbe fut déposée par le major Alain Planel, chef de corps des sapeurs-pompiers portois, le lieutenant-colonel Allys et le maire Pierre

Trapier. Des sapeurs-pompiers rappelleront les noms des sapeurs-pompiers drômois morts au feu, dont ceux de la tragédie de Loriol où, le 2 novembre 2002, cinq d'entre eux furent tués par une voiture folle. Puis le lieutenant-colonel Allys lut le message du ministre de l'Intérieur.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur fut servi en mairie.

Au revoir, monsieur le professeur...

Départ en retraite d'Alain Colenson

C'est une belle façon de boucler la boucle. Alain Colenson, qui a fait valoir ses droits à la retraite, a exercé ces dernières années comme directeur de l'école Joliot-Curie, là où, enfant, il a commencé sa scolarité...

A l'occasion de son départ en retraite, une sympathique réception était organisée en mairie en présence notamment du maire, Pierre Trapier, entouré de nombreux élus et



l'on y notait également la présence, outre de nombreux collègues d'Alain Colenson de toutes les écoles de la ville, de M. Lebail, inspecteur départemental et d'anciens instituteurs de l'école Joliot-Curie comme Mmes Beck et Thomé et M. Penelon.

L'histoire d'Alain Colenson est celle de l'attachement à un territoire et à une école, dira M. Lebail qui retraça le parcours de celui qui, à un moment fit le choix de devenir maître formateur, conseiller pédagogique et participa à la rédaction de matériel pédagogique, notamment dans le domaine des mathématiques. Mais, dira l'intéressé, « *les enfants me manquaient* ». D'où ce retour à l'école où il usa ses premiers fonds de culotte et où il débuta sa carrière d'enseignant durant onze ans avant cette parenthèse de quinze



M. Lebail, Mme Colenson, Alain Colenson et le Maire, Pierre Trapier

ans. Dans sa prise de parole, Alain Colenson tint également à remercier l'équipe pédagogique qui l'a accompagné, le personnel d'entretien ainsi que les services techniques de la Ville.

Les jeunes portois ont reçu leur dico.

Le dictionnaire est un livre à part. Il recèle tous les trésors que sont les mots d'une langue. Il est émaillé de citations qui peuvent inciter à lire tel ou tel auteur. S'y référer peut permettre d'éviter bien des bourdes lors de rédactions. Il est le gardien du temple qu'est la langue en même temps qu'il accompagne son évolution au gré du langage parlé en intégrant chaque année de nouveaux mots ou locutions.



Classes de CM2 de l'école Voltaire

Le lundi 20 juin, comme chaque année le maire, Pierre Trapier, accompagné de Gérard Merland conseiller municipal délégué à l'enseignement et en présence des chefs d'établissements et de leurs enseignants, des écoles Voltaire, Joliot Curie, Fernand Léger, sont venus remettre un magnifique dictionnaire à tous les élèves de CM2 et de CLIS quittant l'école à l'issue de leur cycle pri-



Classes de CM2 de l'école Joliot Curie

maire. Cette année c'est le Petit Larousse Illustré qui marquera leur rentrée au collège en classe de 6^{ème}. Un outil précieux qui leur sera bien utile aussi tout au long de leur vie avec en préface un mot du maire qui les incite à en faire la découverte. C'est aussi une façon de donner la même égalité pour tous car acheter un dictionnaire est souvent un investissement.



Classe de CM2 de l'école Fernand Léger

“Pizzorno environnement” dans la ZI de la Motte

Elle collecte les déchets ménagers pour Valence Agglo Sud Rhône-Alpes

“Pizzorno environnement” inaugurerait ses locaux, rue Benoît Frachon, dans la ZI de la Motte le mercredi 29 juin. Suite à un appel d’offre de 4,7 millions d’euros, elle assure, depuis le 1^{er} janvier 2011 la collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables pour la communauté d’agglomération Valence Sud Rhône-Alpes et la communauté de communes Rhône Crussol.



La prestation de “Pizzorno environnement” s’étend ainsi sur quatorze communes. Chaque année, 37000 tonnes de déchets ménagers et 6000 tonnes de déchets recyclables sont collectés auprès des 147000 habitants de ce péri-

mètre. L’agence drômoise assure également la collecte de la communauté de communes de la Raye et le nettoyage des marchés de Valence et Bourg-lès-Valence.

Dirigée par Marie-Claire Vincent, l’exploitation est composée de 80 personnes et d’une trentaine de véhicules entièrement neufs. D’importants travaux d’aménagement pour permettre l’amélioration de la qualité des conditions de travail ont été réalisés dans les locaux de la rue Benoît Frachon. Les véhicules de collecte, aux couleurs des collectivités, sont équipés des dernières technologies informatiques embarquées assurant un suivi en temps réel et une optimisation des circuits ainsi qu’une traçabilité. Comme le dira Francis Pizzorno, président fondateur de l’entreprise, celle-ci accorde une



part importante à la formation de ses personnels et s’est engagée dans une démarche de triple certification sur la qualité (ISO 9001), la sécurité (OHSAS 18001) et l’environnement (ISO 14001).

“Pizzorno environnement” est le quatrième opérateur national dans les métiers de service à l’environnement. Il intervient dans la collecte, le transport, le tri, la valorisation et le traitement des déchets ménagers ainsi que la propreté urbaines et la distribution d’eau potable. Cette entreprise indépendante, cotée sur le marché financier, emploie 8000 personnes en France et à l’international et a réalisé en 2010 un chiffre d’affaires de 190 millions €.

Retrouvailles 25 ans après

C’est sur une idée originale, baignée de nostalgie, que Laurent Besseas et Philippe Varin, décidèrent de retrouver 25 ans après, leurs camarades de classe. C’est ainsi qu’une trentaine d’anciens collégiens du CES Jean Macé, des classes de 6^e1 et 6^e2 de 1981, se sont rassemblés samedi 4 juin 2011, à la salle paroissiale de Portes-les-Valence. Venus accompagnés de leur familles, ce ne sont pas moins de 80 personnes qui se sont réunies autour d’une paella.



Très belle organisation malgré la pluie

La traditionnelle fête de fin d’année de la crèche et du RAM s’est tenue le samedi 18 juin, en présence de Sandrine Augier-Colomb, Pierre Trapier et Raymond Rinaldi. Malgré le temps, la fête s’est déroulée à l’intérieur avec des jeux divers et du maquillage sur visage ; le château gonflable, très prisé, se trouvait sous le préau, accompagné d’un clown magicien qui offrait des ballons transformés en chiens, fleurs, chapeaux... et qui faisait des petits tours de magie sous le regard émerveillé des enfants.



La semaine de la mobilité en septembre

Développer les déplacements "doux" est aussi un objectif de l'Agenda 21

"Bougez autrement", tel est le thème de cette dixième édition de la semaine européenne de la mobilité et de la sécurité routière. Son objectif est d'inciter le plus grand nombre de personnes à adopter une démarche écocitoyenne pérenne en privilégiant les déplacements doux et alternatifs à la voiture particulière : transports publics, covoiturage, autopartage, vélo... Sans, bien sûr, mettre de côté les bienfaits des modes de déplacement doux pour la santé.

Organisée par la municipalité, ses services techniques et la police municipale, en partenariat avec VRD (Valence Romans Déplacements), cette semaine s'intègre dans le cadre de son Agenda 21. En voici le programme.

■ Journée pedibus.

Elle se déroulera le vendredi 16 septembre et concerne les écoles primaires Joliot-Curie, Fernard Léger et Voltaire. Le pédibus correspond à un autobus pédestre, c'est un mode de ramassage scolaire. Il consiste à convoyer les enfants sur le trajet domicile-école ; les enfants d'un quartier se déplacent à pied, encadrés par des parents équipés de chasubles fluorescentes. Les groupes d'enfants se forment à des endroits déterminés et ont un horaire précis. Plusieurs lignes peuvent desservir la même école. La pertinence du système apparaît particulièrement intéressante lorsqu'on prend en compte l'augmentation importante de la proportion de parents emmenant leurs enfants en voiture à l'école. Ces pédibus évitent les embouteillages et le stationnement sauvage



Il y a deux ans, simulation "grandeur nature" d'un accident

aux alentours des écoles, réduisant ainsi le risque d'accident.

Deux lignes seront mises en place le matin à 8h et 11h30 et l'après-midi à 13h et 16h30.

Un "flyer" sera transmis à tous les élèves dès la rentrée. Il concerne également la journée vélobus.

■ Journée velobus.

Le principe est le même que pour le pedibus. Sauf qu'ici, on fait le trajet à bicyclette, toujours accompagné d'adultes. Cette journée se déroulera le vendredi 23 septembre, avec les mêmes lignes que pour le pedibus.

Pour ces deux journées (pedibus et vélo-bus, un appel aux candidatures est lancé. Contacter la police municipale au 06 73 69 49 03

■ Autopsie d'un accident.

Il ne s'agit pas du titre d'un roman fleurant bon son Boileau-Narcejac, mais de l'intitulé de la sensibilisation que la police municipale fera auprès des collégiens de Jean Macé en matinée les lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 septembre. Elle interviendra à l'aide d'un livret pédagogique comprenant un CD ROM qui permet de réaliser les trois parties de l'enquête (enquête administrative, de terrain et analyse des faits) en auto-formation et un DVD qui permet de réaliser ce travail en salle de classe à partir de la projection vidéo. Il s'agit de comprendre que la survenue d'un accident de la circulation n'est pas une fata-



lité, qu'il résulte de la conjugaison de plusieurs facteurs et que dans la plupart des cas, il aurait suffi de supprimer un seul de ces facteurs pour que l'accident ne se produise pas. La projection du DVD sera suivie d'un débat avec la police municipale.

■ Sensibilisation le jour du marché.

A Portes, le jeudi, c'est le jour du marché, le jour où la place de la République, ou place de la mairie, se transforme en agora. Sur le parvis de la mairie et sur le mail des Arcades, des stands seront installés, notamment ceux de REVV (Roulons en ville en vélo), de la FRAPNA, de la CTAV et de VRD.

■ Expérimentation d'une "zone 30" en centre-ville.

Les 20, 21 et 22 septembre, du Mac Dan à l'immeuble Le Forum et rue Pierre Semard, jusqu'au carrefour avec la rue René Descartes, une "zone 30" sera expérimentée avec mesure des vitesses et du bruit.

Le périmètre de l'agglomération en débat

Le conseil municipal donne un avis favorable au projet du Préfet de la Drôme



Le Conseil municipal du 27 juin devait donner son avis sur le nouveau périmètre de la future communauté d'agglomération proposé par le Préfet de la Drôme. La délibération présentée par le Maire appelant à donner un avis défavorable à ce projet de "grand périmètre" n'a pas été adoptée et a été rejetée par 15 voix (groupe socialiste et opposition) contre 14 (groupe communistes, républicains et citoyens).

Dans sa précédente édition, "Portes Infos" avait présenté les termes du débat. En préambule de la séance de ce lundi 27 juin à laquelle participait un public attentif, le Maire expliqua dans le détail le projet de "schéma départemental de coopération intercommunale de la Drôme" pour la constitution d'une grande communauté d'agglomération "Drôme-Ardèche Métropole", faisant passer la communauté d'agglomération valentinoise de 11 communes à 59 communes, intégrant notamment les intercommunalités de Romans et Bourg-de-Péage.

Rappelons qu'une communauté d'agglomération a pour objet d'exercer des compétences en lieu et place des communes dans des domaines qui touchent à la vie quotidienne bien évidemment mais bientôt aussi à la fiscalité lo-

cale. C'est dire combien les habitants sont directement concernés par la question...

Un calendrier serré entre les mains du Préfet

Conformément aux dispositions de la loi du 16 décembre 2010 portant sur la réforme des collectivités territoriales, le Préfet a présenté le 22 avril dernier à la Commission départementale de coopération

intercommunale (CDCI) réunie en préfecture, le projet qui prévoit la constitution de ce qu'il convient d'appeler une "grande aggro". Celle-ci fusionnerait dans un seul ensemble la communauté d'agglomération Valence Agglo Sud Rhône-Alpes nouvellement créée, la communauté d'agglomération du pays de Romans, la communauté de communes du canton de Bourg de Péage, la communauté de communes de la Raye, la partie drômoise de la communauté de communes des Confluences, des communes ardéchoises de Rhône-Crussol.

Ces fusions constitueraient une communauté d'agglomération de 59 communes appelée "Drôme-Ardèche Métropole". C'est ainsi qu'à partir du 11 août, la CDCI présidée par Monsieur le Préfet, saisie des avis des communes concernées se réunira et aura 4 mois pour amender si besoin le projet du Préfet de la Drôme... A condition que les 2/3 des membres de la CDCI le décident. Le représentant de l'État entérinera en décembre 2011 après l'avis rendu par la CDCI, un schéma définitif et disposera de pouvoirs spéciaux pour mettre en place la nouvelle organisation territoriale qui devrait être "bouclée" dans sa mise en œuvre au 31 décembre 2013.

Compte-tenu des résistances en cours sur les territoires concernés et notamment celles des

élus des communes rurales et périurbaines, ou des habitants eux-mêmes, le calendrier ainsi "serré" pourrait être difficile à tenir...

La démocratie locale en question

Appelant les élus portois à rejeter la proposition du représentant de l'Etat, le maire est revenu sur la loi du 16 décembre 2010 qui pousse à terme à la fusion des communes avec le risque qu'elles deviennent un sous échelon des intercommunalités ou pire, une simple entité administrative noyée dans de grandes métropoles. « *La loi issue de la commission Balladur, prévoit la création de "grandes métropoles" qui signerait ainsi la fin de la décentralisation votée par la gauche. C'est donc bien une révolution de l'architecture territoriale et de son administration dont il s'agit* ». De telles structures selon le maire, remettront en cause la démocratie locale dont la spécificité française réside notamment dans l'existence des 36 000 communes qui favorisent la proximité entre les élus locaux et les citoyens. Il souligne que « *cette loi est loin de faire l'unanimité puisqu'elle a été sévèrement critiquée par l'Association des Maires de France et l'Association des petites villes de France* ».

Mais plus encore, l'objectif affiché notamment par le Préfet est d'aboutir à une réduction des dépenses de fonctionnement et d'investissement des collectivités locales... Un "tour de vis" imposé par l'État qui s'inscrit dans la logique de la RGPP (révision générale des politiques publiques) laquelle conduit au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, à la fermeture de bureaux de poste ou encore à la suppression de milliers de postes d'enseignants.

Pour Pierre Trapier, il convient de s'appuyer sur la délibération votée par le Conseil municipal de Portes-lès-Valence en date du 21 septembre 2010 et de ne pas faire machine arrière... « *Celle-ci désapprouvait notamment le calen-*

drier portant sur la création de la grande communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2012 et réaffirmait l'attachement des élus portois à la construction d'une coopération intercommunale entre 3 pôles urbains en synergie avec les campagnes ». Et pour le maire d'insister sur le fait que pour qu'une intercommunalité soit réussie, les projets devaient précéder le "périmètre" et non l'inverse. Il n'est pas inutile non plus de dire aux citoyens que la grande agglomération sera dirigée par un conseil communautaire d'au moins 117 membres et que par conséquent une telle gouvernance est loin d'assurer une proximité avec les gens...

Un scénario alternatif

Des élus de diverses communes concernées par le "grand périmètre" ont travaillé ensemble et élaboré un scénario alternatif à partir de 3 pôles urbains constitués autour de Valence, de Romans, Bourg-de-Péage et Tain Tournon. Ce scénario qui n'est pas à prendre ou à laisser aurait du être étudié. Pourtant, il fait le pari de la coopération entre les intercommunalités se rattachant à 3 bassins de vie afin de répondre au plus près des besoins des populations et de permettre le maintien des services publics tant dans les zones urbaines que rurales. Ces trois pôles urbains sont bâtis sur des bassins de vie à "taille humaine", sur des périmètres raisonnables, garantissant l'égalité et non la compétitivité entre les collectivités locales, qu'elles soient urbaines, périurbaines ou rurales. Mais comme le dira le maire, ce scénario est à ce jour resté dans les tiroirs... C'est donc un "non" au schéma du Préfet que le maire demande à ses élus de formuler avant de passer la parole aux différents groupes politiques du Conseil municipal.

L'avis des groupes politiques du Conseil municipal

Premier adjoint, Raymond Rinaldi se fit le porte parole du groupe socialiste en soulignant tout d'abord « son accord avec Pierre Trapier sur le désir d'une meilleure coopération, de plus fortes solidarités entre les collectivités et les territoires, d'un vrai partage des richesses ». Mais des divergences existent notamment sur les moyens d'y parvenir. Concernant la délibération du 21 septembre 2010 adoptée par le Conseil municipal, il précise que « c'était contre le calendrier que son groupe avait voté ». Aujourd'hui, on se prononce dira t-il sur le projet

présenté en CDCI par le Préfet avec un calendrier précis. Raymond Rinaldi indiquant que « ce schéma n'est pas qu'une proposition du Préfet ou une déclinaison de Sarkozy mais que cela fait deux ans que des élus travaillent sur ce projet d'agglomération, incluant les territoires de Valence, Romans, Bourg-de-Péage notamment ». Il considère « qu'il faut maintenant se préparer à entrer dans cette aggro "la tête haute", avec des projets à défendre et qu'il vaut mieux une aggro plus grande et être mieux armés pour défendre des projets nationaux ou régionaux voire européens ».

Prenant la parole au nom du groupe de l'opposition, Geneviève Girard rappelle que pour son groupe, « le périmètre devait épouser le bassin de vie de Valence avec des communes ardéchoises ». Mais aujourd'hui, dira t-elle, « nous sommes dans un scénario qui est une suite et les questions que nous nous posons, il fallait se les poser dès le départ lors de la création de la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes et ne pas dire qu'aujourd'hui on va trop vite ». Pour sa part précisera t-elle, « je suis d'accord avec Raymond Rinaldi pour dire qu'il ne faut pas rester en marge ». Jean-Michel Bochaton intervenant au nom du groupe communistes républicains et citoyens précise que « le projet présenté par le Préfet est démesuré et qu'en 2008 le programme municipal validé par les portois avait toujours défendu une coopération intercommunale mais sur un bassin de vie où chacun se reconnaîtrait ». Il a rappelé le travail loyal des élus de Portes au sein de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes mais regrette par exemple que la dotation de solidarité communautaire pourtant promise à Portes-lès-Valence n'ait fait l'objet d'aucune discussion au sein des 11 communes agglomérées. Jean-Michel Bochaton rappelant que depuis la création de la communauté d'agglomération à 11 communes au 1^{er} janvier 2010, il aura fallu 18 mois pour apprécier les différents problèmes. Et de s'interroger sur le fait qu'à 11 communes, « c'est déjà compliqué d'asseoir des politiques apportant des réponses concrètes aux besoins des habitants. On peut imaginer, ce qu'il en sera avec 59 communes alors que la fiscalité sur les mé-

nages sera de toute évidence un outil de la mise en œuvre de cette grande aggro ».

Claude Campagne, adjoint en charge de la vie associative argumente en faveur d'un périmètre à 59 communes. À contrario, Gérard Laurent-Bourge, adjoint au maire chargé des finances, rappela que la commune est héritière de la révolution française. Sur le fond, il se dit d'accord avec l'analyse du maire comme Marjolaine Borde, adjointe au maire à la culture.

Quand le public prend la parole

L'ouverture de la séance publique suscita de nombreuses questions et interrogations. On relèvera l'inquiétude manifestée sur le devenir des personnels de la fonction publique territoriale puisque des charges seront évidemment transférées à la "grande communauté d'agglomération" en lieu et place des communes tout comme la précipitation du scéná-



rio dicté par le Préfet sans que les citoyens aient eu à donner leur avis. Un intervenant rappela les "déboires" issus de l'Europe. « On peut craindre les mêmes effets avec une infrastructure nouvelle éloignée des citoyens » dira t-il.

Concernant la "proximité" avec les gens, un intervenant précisera qu'en éloignant les lieux de décision des citoyens, il ne faudra pas s'étonner que les habitants se désintéressent de la politique, alors que la commune est par définition le creuset de la démocratie locale. Après avoir clos la séance publique, le Maire mit aux voix la délibération portant sur l'avis à donner à la proposition du Préfet en vue de la constitution d'une nouvelle communauté d'agglomération de 59 communes.

Une journée à la campagne

Les enfants à l'honneur pour cette 4^{ème} édition



C'est une fois de plus dans une ambiance conviviale et populaire que s'est déroulée la maintenant traditionnelle fête champêtre de Portes-lès-Valence.

Un parfum de guinguette régnait, samedi dans le quartier des lacs pour cette journée et cette soirée à la campagne organisées par l'association mémoire vivante et le comité des fêtes en partenariat avec la municipalité.

Plus de mille personnes se sont en effet retrouvées sur les hauteurs de la ville. De nombreuses animations pour les enfants étaient présentes comme un fabuleux manège en bois tournant à la force des jambes, en passant par l'initiation au cirque, et de nombreux jeux d'adresses qui ont su ravir toutes les générations présentes.

L'après midi fut animée par le duo de musiciens et chanteurs "jour de fête". Ainsi le ton de la journée était donné : festive et chaleureuse. Lors de sa prise de parole, Monsieur Voge, président de mémoire vivante a salué le suc-





cès de cette journée et a tenu à remercier le maire et la municipalité pour leur aide dans l'organisation de cette 4^{ème} fête champêtre. Pierre Trapier, quant à lui, a souligné les valeurs qui font de cette fête un succès : la solidarité et la fraternité. Environ 350 personnes se sont retrouvées ensuite pour le repas sous la grange suivi d'un bal folk. De nombreuses personnes ont dansé en groupe sur des airs d'Irlande et de France. Et autour de minuit, chacun a rejoint les lumières de la ville.



Déambulation des enfants mardi 21 juin

Une promenade du côté du rêve

C'est à la nuit tombée, dans le bois derrière l'école Voltaire que plusieurs dizaines de lucioles s'étaient données rendez-vous. Sous le regard attentif de leur famille, elles attendaient patiemment sous les arbres se cachant de la lune... Une soirée sous le signe du songe allait commencer.



Il a suffit d'un poème déclamé par Michèle Le Roux... pour qu'en un instant les enfants sortent de leurs cachettes et nous invitent à les suivre en direction du parc Louis Aragon. En chemin les 500 personnes réunies pour cette soirée animée par la compagnie "Les Guet-

teurs" ont croisé un duo de musiciens chantant sous un arbre et, à l'orée de la forêt, la batucada de la commune.

Le cortège s'est alors dirigé en direction du parc Aragon où les enfants ont mimé une chorégraphie autour du bassin, imitant des plongeurs et des mouvements de nage.

Après avoir remonté cette "rivière", place à la



sculpture : l'artiste Éric Bayoud a modelé une lune en écoutant du Nirvana au violoncelle.

Sur le mur du centre culturel Louis Aragon, le public pouvait découvrir des photos projetées



nous contant le passé de Portes-lès-Valence. Les enfants ont ensuite pris leur envolée à travers le parc Aragon, s'arrêtant ça et là, pour des danses accompagnées par la musique de la batucada. À l'issue du spectacle, un tonnerre d'applaudissement a salué la prestation des enfants de la ville.

Musique ! Pour le jour le plus long de l'année



Pour cette fête de la musique 2011, un tremplin musical était organisé lundi 20 juin, où plu-

sieurs groupes se sont succédé sur la scène. 5 formations étaient en compétition dont le vainqueur assurera la première partie des "Têtes raides" le 23 juillet. Différents styles musicaux nous étaient présentés dans la pure



tradition de la fête de la musique permettant à un large public d'accéder à des musiques de toutes sortes et de toutes origines. C'est le groupe "Charlie Tango" qui a gagné son billet pour jouer avant les "Têtes raides".



Chaleureux et fraternel

Quand la place de la République mérite bien son nom...



La soupe au pistou va désormais rimer avec repas républicain et donnera rendez-vous aux Portoïses les soirs du 14 juillet sur la place de la République, la bien nommée. Communément, on dit "place de la mairie", et c'est normal, car cet édifice, maison commune des Portoïses, affiche bien les couleurs de la République : "Liberté, égalité, fraternité".

Plus de 600 de nos concitoyens avaient répondu à l'invitation de la municipalité ce jeudi 14 juillet pour ce deuxième repas républicain qui va s'ancre comme une tradition. Comme son menu : la soupe au pistou qui déjà rassemblait les habitants du quartier Ouest un soir d'été et qui a apposé sa marque de fabrique au soir de la Fête nationale à Portes.

Au fait, la fabrique de la soupe au pistou ? 384 kilos de légumes frais (haricots verts, haricots cocos, ail, nouilles et pommes de terre) et de

l'huile de coude fournie par une trentaine de personnes, bénévoles et élus municipaux tout cela dans la salle Georges Brassens la veille. Prévoir grandes bassines, plongez dans l'eau, salez, poivrez, laissez mijoter tout l'après-midi du jour où elle doit être consommée. Prévoir également huile de coude pour le soir du 14 juillet où il faut la servir aux citoyens convives. Fête nationale française, le 14 juillet est aussi le jour qui scelle le début de la Révolution de 1789 dont les valeurs inspirent les progressistes de par le monde tant cette date a fait le tour de la planète.

A Portes, comme le dira le maire, Pierre Tripière, entouré de ses élus, l'équipe municipale entend les porter et les faire partager. « *Quand le peuple se mêle de ses affaires, rien ne peut l'arrêter* » dira-t-il, évoquant ce formidable mouvement d'initiative citoyenne que fut la Révolution française. Une initiative citoyenne à laquelle les Portoïses seront conviés pour



notamment donner leur avis sur la communauté d'agglomération envisagée avec son périmètre de 59 communes.



UN REPAS ENDEUILLÉ

L'animation de ce deuxième repas républicain devait être assurée par l'orchestre Le Grand bal des Cousins. Hélas, dans la nuit du 13 au 14 juillet, leur chanteur, Chango Ibarra, décédait. C'est donc in extremis que Jérôme Faure, un jeune Portoïse dut assumer l'animation en tant que DJ.

Célébration du 14 juillet

Feu d'artifice et musique au grand bonheur du public

Le 14 juillet 1789, la Bastille est prise d'assaut par les Parisiens. C'est le début de la Révolution française, la fin de la monarchie absolue, le passage au régime républicain.



Pour commémorer cet événement, la municipalité avait organisé, dans la soirée du 13 juillet, une fête populaire et conviviale.

La soirée a commencé par un feu d'artifice en musique, tiré du toit de la mairie par la société



France feu, suivi par d'un bal animé par le groupe "mascara" qui a repris des chansons d'hier et d'aujourd'hui, des airs fredonnés en chœur par un public conquis par cette ambiance festive.

La soirée a rassemblé plus de 2000 personnes de tous âges, faisant de ce rassemblement une soirée populaire et intergénérationnelle.

"Miss White and the drunken piano", une soirée à réserver le mardi 2 août

Dans le cadre des fêtes de l'été et du marché nocturne du mardi 2 août, le groupe de "piano bar hip hop", Miss White and the drunken piano se produira au parc Léo Lagrange. Marieke, la chanteuse de ce trio a bien voulu avec gentillesse répondre à nos questions.

Batteur et beatboxer (pensez à Bobby Mac Ferrin...), David Laurent de Bourg-lès-Valence ; bassiste, saxophoniste et beatboxer, Martin de

Romans ; chanteuse et pianiste, Marieke, bretonne de Saint-Brieuc mais qui fit ses études au Jazz action Valence. Telle est la composition de ce trio dont la production, Léa productions, est à Vaunavey-la-Rochette, la production de disques, Adélie, est à Valence tout comme La-belfolie, l'organisateur des tournées.

« La formule piano bar englobe aussi bien le jazz, le classique, les balades. Nos beatboxer y ont ajouté la touche hip hop » nous explique Marieke. « Nous sommes un groupe de musique vivante et nous tournons beaucoup après notre premier CD sorti en avril 2010 et en préparant celui qui sortira au printemps prochain. Nous prenons beaucoup de plaisir dans l'interaction avec le public. »

C'est sur la route entre Blois et Thiers que nous avons pu joindre Marieke par téléphone. Car

"Miss White and the drunken piano" va de concert en concert : Saint-Brieuc, Nantes, Paris, les Solidays, Saint-Etienne, la première partie du groupe de rap IAM à Paysac en Ardèche le 22 juillet, Portes, Romans, etc. C'est de là qu'il trouve son énergie créatrice.

« On a souvent dit pour qualifier notre musique que c'était Chopin faisant du hip hop sans doute par référence à notre titre "Chopin was an hip hop lover", et cela nous plaît » dit Marieke. Il est vrai que la musique classique et le jazz font bon ménage. Ravel lui-même disait que le jazz était la musique classique du XX^{ème} siècle. Quant à Jacques Loussier et son Trio Play Bach, dans les années 50, il a su montrer que la rythmique du grand maître d'Arnstad avait plus que des accointances avec celle issue du blues.



Un festival de musiques actuelles

Des groupes indépendants qui s'autoproduisent

Un festival de musiques actuelles a vu le jour à Portes-lès-Valence. Il s'agit du festival "Km 106" qui s'est déroulé le vendredi 1^{er}, le samedi 2 et le dimanche 3 juillet au parc Léo Lagrange. Organisé par l'association "No Shelter Music" en partenariat avec la municipalité, il a rassemblé environ 300 personnes durant ces deux soirées et cet après-midi dominical.

No shelter music est une structure qui a pour but de promouvoir toute démarche de musiques actuelles. L'association s'est installée pour trois jours au parc Léo Lagrange afin de réunir sur une même scène des groupes issus des milieux alternatifs du rock et du rap.



A cette occasion des groupes issus des quatre coins de la France (Bordeaux, Paris, Montpellier, Saint-Etienne, Lyon) mais également du cru local se sont rencontrés afin de partager leur vision de la musique avec le public.



Ils sont indépendants, ils s'autoproduisent, sortent eux mêmes leurs CD, fabriquent leurs T shirts. Ils sont de la même famille, celle dont la musique essentiellement vivante se nourrit de concerts et du contact avec leur public. Celle que l'industrie lourde est de plus en plus à bout de souffle du show biz ignore. Et qui lui occasionne souvent des réveils difficiles...

A Portes-lès-Valence, sur la scène du théâtre de verdure, le vendredi soir se sont produits "Magnetix", "Riket", "Cheveu", "No shanga" et "Marvin".



L'ambiance était au rendez-vous, puisque la crème du renouveau rock français était de la partie. Le samedi soir se sont succédé "Kacem Wapalek", "Grem's", "les Sales garne-

ments du Klub des 7" et "DJ Matt-J". Le tout devant un public de connaisseurs.

Les frondaisons du parc Léo Lagrange ont protégé du soleil caniculaire qui cognait le dimanche les participants de cette troisième journée de festival en partie consacrée aux arts de la rue avec la compagnie "Aristo Bulle". Mais la musique était quand même de la partie avec "Idiots cherchent village" et "la Fanfare Makan Mouchkil".

Un "battle danse" était également organisé. Généralement ce type d'exercice est réservé aux groupes de danse hip hop issus de la culture urbaine. Là, toutes les danses étaient représentées : hip hop, claquettes, modern jazz et classique. On notera que le vainqueur du battle danse de hip hop est "Hajare Akiri", intervenante dans cette discipline à la MJC.



Les chantiers jeunes de l'été

Débroussaillage et entretien des espaces verts

La dernière semaine de juin et durant tout le mois de juillet, soit durant cinq semaines, se sont déroulés les chantiers jeunes dans le cadre du CUCS (contrat urbain de cohésion sociale).



À l'embarcadère sur les bords du Rhône

Ces cinq semaines de chantier ont rassemblé cinq équipes mixtes de cinq jeunes gens et jeunes filles âgés de 16 à 18 ans. Soit au total vingt-cinq jeunes que les éducateurs de la Sauvegarde - Marielle Cisse, Loïc Chasson et Isabelle Picard - ont contactés lors de l'année écoulée. Ces stages rémunérés consistent essentiellement en des travaux d'entretien d'espaces verts et de débroussaillage. Ils sont encadrés par Hubert Ageron, de l'association

d'insertion AIRE et s'effectuent en étroite collaboration avec les services techniques de la Ville qui leur prête le matériel et en particulier avec Denis Sausse, responsable du service espaces verts. Parmi les travaux effectués, citons le débroussaillage de la caserne des sapeurs pompiers, les abords de l'embarcadère du Rhône, de l'école Fernand Léger, de la ZI de la Motte, du centre aéré, du bois de la Chaffine. Ces stages permettent à ces jeunes d'avoir un "job" pour leurs vacances et leur sert de tremplin pour une future entrée dans la vie active.

Avec l'USEP, le plein de sport en été



Sensations fortes avec le raft

Les deux premières semaines de juillet ont été très sportives pour 50 enfants qui, à rai-

son de 25 par semaine, ont participé aux stages organisés par l'USEP. Le matin était ainsi consacré à la natation à la piscine municipale. Les après-midi étaient réservés à une activité sportive de découverte. Le jour de la gym, dans la salle spécialisée jouxtant le dojo, quatre ateliers avaient été organisés : poutre, travail au sol, 2 trampolines un petit et un grand et corde à noeuds ou lisse. Des sorties raft ont aussi permis à ces 50 enfants de s'éclater en eau vive, très vive même.



Avec leur frite, à la piscine



Saut au trampoline

Ils ont décoré des murs

C'est un autre chantier jeunes, entrant celui-ci dans le cadre des actions menées par le CIPD,



conduit par la MJC et encadré par Jaoued Filali. Ce chantier s'inscrit dans la continuité de celui d'avril qui avait vu un groupe de jeunes peindre le mur face au foyer Ambroise Croizat. Sept jeunes (six filles et un garçon) ont, du lundi 4 au vendredi 8 juillet, apposé une sous couche de peinture sur les murs des garages proches de la salle multi activités afin de permettre à Rémy Asseza d'y dessiner des graphes.

■ Semaines sportives en août

Pour la première fois, le foyer de la MJC continue ses activités en août. Après la troisième semaine de juillet consacrée à la natation avec les éducateurs sportifs de la Ville, de multi activités sont organisées avec graphes et rencontres sportives aux city parks de la commune durant deux semaines. S'inscrire à la MJC.

Un week-end de rentrée très animé

Soirée des bénévoles, journée sport pour tous et forum des associations les 9, 10 et 11 septembre

Après des vacances bien méritées pour tout le monde, la rentrée de septembre sera le moment des retrouvailles.

Une nouvelle saison redémarre avec la reprise de la vie associative. Rendez-vous donc pour un grand week-end des associations.

Soirée des bénévoles, vendredi 9 septembre

Il s'agit de la 3^{ème} édition de cette soirée, mise en place afin de récompenser les bénévoles de l'ensemble des associations. Le principe reste le même : récompenser les bénévoles des associations portoises lors d'une soirée conviviale, dans une ambiance cabaret. 46 associations seront représentées et 34 bénévoles seront récompensés. L'Espace Cristal sera en disposition cabaret, la soirée sera présentée par Christophe Bernard et ponctuée des interventions de l'humoriste Lamine Lezghad, un habitué de l'émission "On n'demande qu'à en rire" et qui a également remporté de nombreux prix d'humour. Il proposera un spectacle complet d'1h15 en 3 fois : deux passages de 15 minutes entre les remises de récompenses et il clôturera la soirée par 45 minutes de show. Le thème des sketches sera en lien avec la soirée.

Journée "sport pour tous", samedi 10 septembre

La Journée "sport pour tous" fait le lien entre la soirée des bénévoles et le forum, elle permet la constitution d'un véritable "Week-end des associations".

Un thème a été mis en place il y a deux ans pour travailler sur le handicap, il est désormais traité dans le cadre de la journée "sport pour tous", dont l'objectif est de réunir valides et handicapés autour de la pratique sportive et de favoriser les échanges. Les clubs portoises et des associations en lien avec le handicap proposeront des matchs, initiations et démonstrations, et une porte ouverte pour les associations pratiquant leurs activités dans l'équipement.

Y participeront : Club handivalide de Guilhaud-Granges, Le Judo, La Mouette, MF club, Sports et loisirs, Tennis Club de Bourg de Péage section handisport, Comité handisport Drôme, Tennis de table, Tennis de table portoises, Twirling Club, UGSP, USCP Tennis, USCP Volley, USEP.

Les manifestations se dérouleront à la Halle des sports, à la salle spécialisée gym et judo et sur le terrain du collège. Une buvette sera tenue par la FNACA et l'Appel du cœur au profit de l'association Flor'à vie.

Forum des associations, dimanche 11 septembre

Cette année se tiendra le 10^{ème} Forum des associations, pour la 3^{ème} fois il se déroulera à l'Espace Cristal. Pour éviter la gêne sonore et le stationnement devant certains stands, les animations seront maintenues à l'extérieur (sauf repli en cas de mauvais temps).

Le repas se fera sous chapiteau, il sera organisé par l'OPS avec le soutien de plusieurs associations, les bénéfices seront reversés à Flor'à vie. Un repas chaud sera proposé : paëlla, pain, fruit et café pour 10 €, vin rosé à part à 5 € la bouteille. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès de Yolande Saint-Clair au 06 89 68 62 97.

AEP Jeunesse et Familles et l'UGSP proposeront une vente de frites et de hotdogs.



Dans l'Espace Cristal, forum des associations 2010

Journée jeunes le samedi 27 août

La Journée Jeunes se tiendra samedi 27 août 2011 sur la place de la mairie, elle est organisée par les MJC de Portes et Beaumont, la 1^{ère} étant le porteur administratif. La mairie assure la coordination, les éducateurs de la Prévention spécialisée sont partenaires de l'événement. Le principe est de permettre à des jeunes de s'impliquer collectivement dans une construction de projet, aboutissant à un concert offert à la population, ciblant plus spécifiquement les 15-25 ans. La programmation est un

support pédagogique, elle a été réalisée par les jeunes de Portes et Beaumont, elle se compose de styles artistiques différents, afin de répondre aux attentes du plus grand nombre. Cet événement est également un soutien à l'émergence de groupes locaux.

Le rôle des MJC sera d'accompagner les jeunes à la prise en charge d'un événement culturel et artistique et de travailler sur le plan "apport éducatif". Les jeunes seront impliqués en amont de la manifestation : écoute des groupes, contacts

avec les groupes amateurs, affichage... et pendant la manifestation (catering, service...).

Cette année, trois jeunes pourront accompagner les professionnels : un avec le régisseur, un auprès des techniciens son et lumière et un avec l'équipe technique pour les changements de plateaux.

Les MJC s'occuperont de la gestion de la scène ouverte et de la buvette (un stand unique). Les bénéfices de la buvette permettront la mise en place d'un projet commun.

PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Les fêtes de l'été seront, une nouvelle fois, des moments de convivialité et de partage, dans un esprit de rassemblement des portoïis. L'objectif est de décliner au quotidien l'accès à toutes les formes de culture, pour tous, et ainsi de répondre aux envies de chacun, par des styles culturels multiples et variés. Pour chaque événement, l'implication de bénévoles, au sein des associations ou des conseils de quartiers, permet d'assurer le succès des initiatives proposées, dont, n'en doutons pas, enfants, ados, parents et anciens sauront apprécier la qualité.

Avec Pierre Trapier, pour une démocratie locale à taille humaine

Depuis 3 ans, les élus du groupe "Communistes, républicains et citoyens" (CRC) s'attachent à mettre en œuvre le contrat municipal validé dans les urnes par les Portoïis. A mi-mandat, le bilan des réalisations et des positions prises est plus que positif.

C'est cette démarche qui nous guide face au choix du gouvernement et du Préfet de la Drôme qui imposent sans concertation des citoyens un élargissement de notre intercommunalité qui nous ferait passer de 11 communes à 59 ! Pour en avoir discuté avec de nombreux portoïis, nous savons que vous êtes attachés à une démocratie locale à taille humaine. C'est pourquoi, aux côtés de Pierre Trapier, le groupe CRC lance une pétition dès cet été vous permettant de vous exprimer :

- Contre le périmètre d'une grande agglomération de 59 communes proposée par le Préfet,
- Pour un périmètre intercommunal à taille humaine correspondant à notre bassin de vie et à des coopérations solidaires entre les territoires
- Pour la défense de la démocratie locale synonyme de proximité entre les citoyens et leurs élus
- Pour le maintien et le développement des services publics locaux, répondant aux besoins des habitants à la ville et à la campagne
- Pour que l'Etat assure aux collectivités locales les moyens financiers de leurs actions.

Disponibilité, écoute, rassemblement, combativité contre la politique de la droite, travail de terrain, notre action ne dévie pas d'un pouce des engagements pris.

Jean-Michel Bochaton, Pierre Trapier, Marjolaine Borde, Jocelyne Couriol-Vigne, Martine Guillermin, Gérard Laurent-Bourge, Gérard Merland, Sylvie Mourzelas, Patrick Garcia, Jacqueline Grangeon, Ali Chaabi, Gérard Sagnard, Cédric Abonnec, Nicole Roussier, les 14 membres du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens". groupecrc.portes@yahoo.fr

Fiers du bilan

Lors du dernier conseil municipal, le groupe "Socialiste et Apparentés" a voté pour le projet de l'agglomération élargie à cinquante-neuf communes. Projet que nous approuvons, porté par les socialistes drômois depuis de nombreuses années.

Cette agglomération a été longtemps pensée et travaillée par les socialistes des autres communes. L'organisation de l'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes répondra de façon cohérente aux besoins des habitants. Partager ses infrastructures, développer les transports en commun, porter des projets collectifs, réfléchir à plusieurs et non pas seul dans sa commune... est une richesse humaine et une ambition citoyenne.

S'il y a eu une divergence de vue et d'opinion politique sur l'intercommunalité, la majorité municipale continue à travailler en toute confiance avec monsieur le Maire et l'ensemble des élus de la majorité.

Les élus portent de nombreux projets en commun et ils sont fiers du bilan à mi-mandat et continueront à œuvrer en ce sens.

C'est bien la force de notre démocratie, qui de par l'histoire de notre pays, nous impose le respect de points de vue et d'expression politique et citoyenne.

Groupe "Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté",
Raymond Rinaldi, Claude Campagne, Sandrine Augier-Colomb,
Hélène Granjon, Huguette Hély, Thierry Lecomte, Nelly Dupessey,
Marie-France Muhieddine, Claude Illy.
groupe.ps.apparentes@free.fr

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Le 27 juin dernier, lors du conseil municipal qui devait se prononcer sur le nouveau périmètre de la communauté d'agglomération Valence Sud Rhône Alpes, Monsieur le Maire et son groupe communiste ont été mis en minorité.

Jamais, dans l'histoire politique de Portes-lès-Valence, le maire ne s'est fait ainsi déjugé par son conseil municipal.

A mi-mandat c'est une sanction sans appel qui lui est adressée et qui confirme ce que nous affirmons depuis 2008 : l'alliance électorale de la gauche portoïise n'illusionne plus et la "démocratie Portoïise" n'existe pas.

Même s'il ne manquera pas de clamer que c'est une erreur de jugement regrettable du groupe socialiste, la réalité est bien là.

Nous ne voudrions pas que cette attitude ait des conséquences désastreuses pour notre commune, par la marginalisation de son maire au sein de l'agglomération.

Au contraire, nous avons besoin d'un élu qui aille de l'avant et qui soit moteur dans l'organisation de notre territoire.

Portes-lès-Valence a des richesses qu'il convient de mettre en avant et d'en faire des atouts de premier plan. Si tel n'est pas la logique de Monsieur le Maire, alors pourquoi avoir voulu rentrer à marche forcée dans cette communauté d'agglomération ???

Nous espérons que dorénavant tous les membres du conseil municipal voteront l'intégralité des délibérations en leur âme et conscience, dans l'intérêt exclusif de Portes-lès-Valence, sans subir le dictat de quiconque.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne. groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

PLAN CANICULE

**Élu d'astreinte
en mairie :**
04 75 57 95 29
24 heures sur 24,
7 jours sur 7 :
SAMU : 15
Pompiers : 18

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES : LES BONS RÉFLEXES CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Comme chaque année l'opération tranquillité vacances (OTV) de la Police Nationale est reconduite du 27 juin au 4 septembre 2011,

Durant votre absence, les services de Police peuvent sur demande surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service il faut remplir un imprimé en se rendant :

■ Au commissariat de police : 21 rue Farnerie à Valence

■ Au commissariat de secteur SUD, 11 rue Pierre Semard à Portes.

Il vous sera demandé vos coordonnées pour vous joindre si besoin, et les coordonnées des personnes susceptibles de venir s'occuper de la maison pendant votre absence.

Des passages (avec dépôts d'avis de passages) seront effectués quotidiennement par des patrouilles de Police qui vérifieront les fermetures (volets, portes, etc.) et l'environnement.

LA GOUTTE D'EAU DE MICHEL AUBERT

Juin redresse la barre. Après des mois d'avril et de mai ayant battu des records de sécheresse, la pluie est de retour en juin. Avec 91 l/m², il est même le deuxième mois le plus pluvieux depuis 2000 où il était tombé 94 l/m². Le moins de juin le moins pluvieux depuis douze ans de relevés de Michel Aubert est celui de l'année 2003 (année de la redoutable canicule) où il ne tomba que 6 l/m².

En ce moins de juin il est tombé 3 l/m² le 1^{er}, 20 l/m² le 4, 17 l/m² le 8, 31 l/m² le 16, 18 l/m² le 18 et 2 l/m² le 23.

Un récapitulatif des six mois de 2011 peut d'ores et déjà être effectué : janvier 32 l/m², février, 50 l/m², mars 66 l/m², avril 3 l/m², mai 27 l/m², juin 91 l/m². Soit un total pour les six premiers mois de l'année de 269 l/m². C'est peu.

RECENSEMENT DES PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES BÉNÉFICIAIRES DU PLAN D'ALERTE D'URGENCE DÉPARTEMENTAL EN CAS DE RISQUES EXCEPTIONNELS

Le décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004 charge le maire d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et/ou handicapées vivant à domicile. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels (canicule, inondations, accident industriel...).

Elle concerne les personnes :

■ Âgées de 65 ans et plus,

■ Âgées de plus de 60 ans, reconnues inaptes au travail,

■ Adultes handicapés bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre du régime de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre).

La demande d'inscription doit être faite auprès du bureau des affaires sociales :

■ Soit par la personne concernée (par téléphone, par courrier, ou au bureau d'aide sociale en mairie),

■ Soit par un tiers (parents, enfants, médecins, service de soins à domicile, Centre Communal d'Action Sociale...) dans ce cas, elle doit être formulée par écrit pour être validée.

Un accusé de réception sera délivré sous huit jours à la personne faisant l'objet d'une demande d'inscription ou à son représentant légal.

Le bureau des Affaires Sociales, situé au rez-de-chaussée de la Mairie, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Les horaires d'ouverture sont les suivants : Le lundi et le vendredi de 13h30 à 16h30. Le mardi, mercredi et jeudi toute la journée. Téléphone : 04 75 57 95 04 ou 04 75 57 95 50

PRÉCISION

Le Bistrot du Sud est fermé le mercredi soir mais on peut y acheter des pizzas ou se les faire livrer. Le jeudi et le vendredi soir, le restaurant est ouvert avec sa carte habituelle et on peut y acheter des pizzas ou se les faire livrer. Soirée à thème tous les 2^{ème} vendredi de chaque mois. Première : le 9 septembre. Réservations au 04 75 57 22 23.

ROBERT DEVAUD N'EST PLUS

Nous avons appris avec tristesse le décès de Robert Devaud en mai. Robert Devaud a été maire-adjoint chargé de l'enseignement de 1989 à 1995 dans la municipalité dirigée par Jean-Guy Pinède. A Françoise, sa veuve, ainsi qu'à sa famille et ses proches, nous présentons nos condoléances attristées.

COMMENT LUTTER CONTRE L'AMBROISIE ?

Très présente dans la Vallée du Rhône, l'ambroisie prospère tout particulièrement dans les régions valentiniennes où l'on observe, en été, le taux le plus élevé de grains de pollen dans l'air. Cette plante, dont le pollen est très allergisant, provoque au moment de sa floraison des réactions allergiques pour 10 % d'entre nous ! Elle fait donc l'objet d'un arrêté préfectoral préconisant son éradication... Le nombre de personnes touchées par l'allergie à l'ambroisie s'accroît avec la poursuite de sa prolifération, aussi il est important d'agir pour enrayer son développement. Pour cela, certaines techniques sont à privilégier

■ l'arrachage suivi de la végétalisation (plantation d'autres espèces),

■ la fauche ou la tonte répétée avant la floraison, et au plus tard fin juillet

Dans le cadre du Plan Départemental de Lutte contre l'Ambroisie, Valence Agglo et la commune de Portes-lès-Valence s'attachent à faire disparaître cette plante des terrains communaux et recensent annuellement les parcelles infestées. Pour participer vous aussi à cette lutte, nous vous invitons à signaler toute présence de cette plante sur le territoire communal auprès de la Mairie. La lutte contre l'Ambroisie est l'affaire de tous ! Pour plus d'informations vous pouvez consulter les brochures disponibles dans votre mairie ou contacter la Direction Santé Familles Environnement :

■ Par téléphone au 04 75 79 22 11

■ Par mail :

sante-environnement@mairie-valence.fr

■ Au numéro vert : 0 800 26 00 00

LE SNACK DE LA PISCINE

Pour la quatrième saison consécutive, Maria Morcillo tient le snack de la piscine qui est ouvert depuis la deuxième quinzaine de juin. On y trouve des grandes salades à partir de 7 €, des frites, des sandwiches et des glaces. Ce snack n'est pas seulement réservé aux utilisateurs de la piscine ; on peut venir y manger au bord de l'eau bleue entre 12h et 14h et 18h et 20h.

VISITES DE LA MOSAÏQUE

■ Le samedi 6 août, de 10h à 11h, organisée par le service "Valence, ville d'art et d'histoire" de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, Annick Vigier, guide conférencière, expliquera l'histoire de la mosaïque gallo romaine installée dans la salle des mariages en mairie de Portes. Tarifs : 4€ (plein), 3€ (étudiant), 2€ (minima sociaux), 0€ (moins de 18 ans). Réservation et renseignement au 04 75 79 20 86

■ Dans le cadre de la journée du patrimoine, Annick Vigier donnera une conférence le samedi 18 septembre à 11h sur le même sujet.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Joumana Hemied,
Ilyana-Maya Khallef,
Sélène Béranger,
Jessica Perret,
Amira Bahij,
Lilou Launay,
Camille Caty,
Kenzo Nogueira,
Lily Croquet,
Noha Pradon,
Éléa Saetta,
Loane Jacquet,
Manon Brun,
Chaïne Houïete

Mariages :

Mikaël Mottin et Séverine Maubon,
David Langelier et Véronique Selles,
Philippe Raymond
et Stéphanie Verdaud,
Anthony Rouvier et Emily Marin,
Damien Rissoan et Marine Ponton

Décès :

Anthony Blache,
Robert Ruel,
Marguerite Rerolle née Barbolat,
Josefa Mas née Agullo,
Didier Julien,
Annette Mach,
Pierre Debard,
Christian Ronat,
Raymonde Lassagne née Emery

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assédic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

Dans la ville

Journées Jeunes

Portes-lès-Valence
Place de la mairie
à 19 h 30

samedi 27 août



1ÈRE partie :
rap, hip-hop, breakdance
Family Cheap
Culture Street
Révolution Urbaine
PMD (rap USA)

concert Reggae
LYRICSON

**Buvette
et petite
restauration**

**Concert
gratuit**

